

# Hébécourt

# Infos

N°42 - juin 2020



## Mairie d'Hébécourt

28, rue de Paris  
Tel : 03 22 42 75 96  
mairie@hebecourt80.fr  
[www.hebecourt80.fr](http://www.hebecourt80.fr)

## Ouverture du secrétariat de mairie au public

les mardis et vendredis  
de 16h00 à 19h00

## Permanence des élus

Les adjoints reçoivent  
les mardis et vendredis  
de 18h00 à 19h00  
Monsieur le Maire reçoit  
sur rendez-vous

## Les collectes

Ordures ménagères :  
Jeudi matin

Tri sélectif (bacs jaunes) :  
Mercredi matin en  
semaine paire

Encombrants :  
1er jeudi des mois de janvier,  
avril, juillet, octobre  
(sauf collecte décalée)

## URGENT RENTREE SCOLAIRE 2020 INSCRIPTION ECOLES ELEMENTAIRES ET MATERNELLE

Les inscriptions dans les écoles pour la rentrée prochaine sont à effectuer très rapidement et en tout état de cause avant le 18 Juin, délai de rigueur.

Les effectifs réels sont attendus par l'Education Nationale.

### Distribution de masques :

A cette note d'information est joint un masque par habitant, offert gracieusement par la Région Hauts de France.

Nous vous invitons à rester vigilant face au COVID-19 toujours présent. Continuez à respecter la plus élémentaire prudence :

- Respecter les distances.
- Se laver les mains très souvent.
- Porter le masque lors de présences rapprochées.

### METTEZ un COMPOSTEUR dans votre jardin

La communauté d'agglomération Amiens Métropole propose une subvention pour l'achat d'un composteur dans le cadre du tri sélectif des déchets ménagers.

## JDA 901

“Les déchets, ça y est j'arrête !” Une belle résolution pour tous. Les 61 foyers du défi zéro gaspi d'Amiens Métropole sont accompagnés par l'association « En savoir plus » vers l'allègement de leurs poubelles. Après un premier mois de pesée sans changer leurs habitudes, ils ont reçu leur diagnostic. Ces 61 foyers produisent en moyenne 5,89 kg d'ordures ménagères par mois et par personne. Soit 49% de déchets qui ne sont pas recyclés. Un premier geste à adopter pour les réduire de 25% d'ici mai : composter les matières organiques. En plastique ou en bois, le composteur trouve une place à l'extérieur, sur la terre pour que les vers puissent œuvrer. « Vous pouvez y mettre épiluchures, mauvaises herbes séchées, thé, café, coquilles, litière végétale... », explique Philippe Boulogne, le directeur d'« En savoir plus ». La décomposition s'opère s'il y a un équilibre entre matières humides et sèches – cagettes, serviettes en papier, rouleaux de papier toilette, boîtes d'œufs – et un apport en air.





## FORMULAIRE DE SUBVENTION POUR LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

### 1/ MODALITES

La communauté d'Agglomération Amiens Métropole vous propose d'obtenir une subvention jusqu'à 30 euros pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Pour cela vous devez :

- ✿ Habiter sur le territoire d'Amiens Métropole.
- ✿ Remplir ce formulaire et le renvoyer à Amiens Métropole (tout formulaire incomplet ou inexact entrainerait le refus de la subvention)
- ✿ Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✿ Envoyer l'original de la facture du composteur ou du lombricomposteur (la réclamer au vendeur, le ticket de caisse n'est pas valable)

- ✿ Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

L'attribution de la subvention est unique par foyer.

Dans le cas où le montant de la facture serait inférieur à celui de la subvention, le demandeur sera remboursé uniquement à la hauteur de la dépense engagée.

La communauté d'Agglomération Amiens Métropole se réserve le droit d'interrompre à tout moment cette opération de subventionnement. Le remboursement se fera par virement dans les 2 mois suivant réception de votre demande.

### 2/ COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Nombre de personnes composant la famille : \_\_\_\_\_  
Date de Naissance : \_\_\_\_\_

### 3/ COMPOSTEUR

Type : \_\_\_\_\_  
Marque : \_\_\_\_\_  
Prix : \_\_\_\_\_

### 4/ EMLACEMENT DU COMPOSTEUR

Adresse: \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

### 5/ CONTRAT D'ENGAGEMENT

Je m'engage à utiliser cet appareil à l'adresse mentionnée ci-dessus conformément aux recommandations préconisées par la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole et contenues dans le paragraphe 1.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_  
(Mention « Lu et approuvé » et signature)

Veillez nous retourner le formulaire à l'adresse suivante :  
Contact formulaire composteur  
Communauté d'Agglomération Amiens Métropole  
Direction de l'Environnement service Déchets ménagers  
1 port d'Aval  
80000 Amiens  
Ou par mail [formulairecomposteur@amiens-metropole.com](mailto:formulairecomposteur@amiens-metropole.com)

